



## Compte-rendu de la 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'association tenue le 24 Août 2018



Notre association a tenu sa 21<sup>ème</sup> assemblée générale à Baden le 24 Août dernier en présence d'une assistance quasi identique à 2017 : 70 personnes, dont 62 adhérents (*70 adhérents en 2017*). 36 pouvoirs ont été dénombrés (*52 en 2017*). La réunion s'est déroulée en présence de M. Goallo, adjoint au développement durable de la commune de Baden.

En préambule, le Bureau a présenté aux arrivants une vidéo retraçant rapidement le travail effectué depuis sa constitution en octobre 2017. Un document sur les oiseaux du Golfe, réalisé à partir de photos prises par l'un de nos adhérents, a également été diffusé.

Comme chaque année, les principaux sujets de préoccupations portant sur la préservation, la protection de l'environnement du Golfe du Morbihan ont été présentés et débattus.

M. Goallo s'est exprimé en fin d'AG. Il a notamment apprécié le travail dense effectué par notre association, en soulignant également l'importance de notre participation au SMVM, au PNR et à la finalisation de la révision du document « *Plages et coins de sable* ».



### LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

- 1) **Rapport d'activité** (présenté par Patrick Ageron pour ce qui concerne les points 1.1 et 1.2.3.2 et par Jean-Yves Guyomar pour ce qui concerne les points 1.2 et 1.2.4 à 1.2.6)

### 1.1) La vie interne de l'association au cours de l'exercice 2017-2018

En 2017, avait été confirmée une étude interne sur l'avenir des Amis du Golfe du Morbihan avec proposition de refonte de son organisation et d'une gestion plus transversale et participative dans le cadre d'un travail de groupe.

En novembre 2017, le bureau « se remet en selle » lors sa 1<sup>ère</sup> réunion où il est convenu une répartition des tâches plus équilibrée mais qui pourra subir quelques aménagements dans le temps.

5 groupes de travail ont été constitués. Lors d'une prochaine réunion de bureau, un point sera fait qui pourra déboucher sur des modifications.

Le bureau est composé de 6 membres élus par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue le 14 octobre 2017.

Le bureau s'est réuni 6 fois (*de novembre 2017 à Aout 2018*), le CA 4 fois dont une réunion à Séné et une à Sarzeau (*d'octobre 2017 à Aout 2018*), soit en totalité 10 réunions à comparer aux 7 réunions de CA lors de l'exercice 2016/2017.

Chaque réunion a donné lieu à un compte-rendu.

#### En matière de communication interne :

- 3 lettres d'informations, intitulées « lettre aux adhérents » ont été adressées très majoritairement par internet.*
- L'envoi par courrier ne concerne plus que 43 adhérents, ce qui contribue à un allègement substantiel des dépenses en frais postaux et d'impression.*
- Le [site internet](#) renouvelé, doit tendre à être le support principal pour informer, à l'image des premières lettres d'infos électroniques adressées depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2018. Il va continuer à être développé dans cette optique.*

#### Communication externe et relations inter-associations :

- Membres de la [FAPEGM](#), nous participons régulièrement aux réunions de travail (plénières, Conseil d'Administration, AG) ; nous avons également des échanges concernant certains dossiers importants, comme celui de la pointe du Blair où nous fonctionnons de concert.*
- Toujours membre de l'[UADL](#) ; ce qui nous permet d'être informés de manière plus vaste sur l'ensemble des départements maritimes de Bretagne et Pays de Loire, jusqu'à la limite des 12 milles marins ([source](#) : statuts de l'association).*
- Également membre du Comité interrégional de la lutte anti-baccharis où Guy Bézille (adhérent AGM), nous représente au bureau.*
- Enfin, nous sommes membre du Conseil des associations du Parc Naturel Régional.*

Pour conclure sur le relationnel et les échanges, quelques axes d'avenir où l'on doit développer nos efforts, tout en ayant à l'esprit que cela ne peut se faire en quelques mois :

- *Continuer et accentuer le relationnel avec les communes et leurs représentants.*
- *Se rapprocher d'élus communaux, communautaires en charge d'environnement.*
- *Envisager et définir des actions communes avec des associations aux préoccupations proches ou non des nôtres.*
- *Continuer à organiser les CA, voire les réunions de bureau dans une des 19 communes littorales du Golfe du Morbihan, afin de se faire mieux connaître, d'y rencontrer les élus, les responsables de l'environnement, les responsables d'associations.*



#### LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

## 1.2) 2017-2018 : période de vigilance sur la situation actuelle et l'avenir du territoire du Golfe

### 1.2.1) PNR (Parc Naturel Régional) :

1.2.1.1) Le fait marquant pour les Amis du Golfe, représentés à ce jour, au sein du Conseil des Associations du PNR, par Jean-Yves Guyomar aidé de Gaëlle Créquer, a été de participer activement cette année à la réalisation du « [Guide du promeneur sur les sentiers du littoral](#) ».

1.2.1.2) Les Amis du Golfe ont participé le 9 juillet 2018 à un atelier sur l'eau « tour du Golfe », dans le cadre du plan :

[« Le renouveau de la végétation arborée littorale du Golfe et son plan de paysage » !](#)

## Renouveau de la végétation arborée du Golfe du Morbihan

### Atelier de terrain

Le Golfe... une forêt sur l'eau ? Une petite "méditerranée bretonne" ? Ses paysages arborés semblent immuables, ils sont pourtant une pure construction humaine, et arrivent pour certains en fin d'un cycle. Comment imaginer leur avenir ?

Cette façade maritime arborée est constituée de différentes séquences qui s'entrecroisent et évoluent au cours du temps : le bocage venant border le rivage, les fonds de jardins "horticoles" des habitations, les haies brise-vents, la végétation spontanée de certains lieux, les "nouveaux venus" comme le chêne vert qui se développe et gagne du terrain... Certaines silhouettes arborées (Exemple : Pin maritime, Pin de Monterey, Cyprès de Lambert) maillent le paysage du Golfe et participent à forger son image.

Or, ces essences ont été plantées au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle avec le tourisme et les résidences secondaires, pour changer le visage des paysages de Bretagne, en faire disparaître la lande, symbole de la misère des sociétés

agricoles. Aujourd'hui ces arbres centenaires arrivent en fin de vie, les aléas climatiques plus contrastés entraînent leur chute, les particuliers plantent des essences pas toujours adaptées. Ces changements beaucoup plus rapides qu'imaginés brouillent le paysage identitaire du Golfe, notre bien commun.

Le Parc commence en 2018 un Plan de Paysage rassemblant élus, forestiers, administrations, associations, habitants pour établir ensemble un diagnostic. Ce sera un travail de longue haleine qui devra prendre en compte beaucoup d'éléments - changement climatique, paysages, usages, activités économiques, urbanisation, milieux naturels... - pour imaginer le paysage du Golfe de demain.

Lundi 9 juillet, les associations prennent la mer, pour réaliser un diagnostic *in situ*, et échanger sur des constats et perspectives, avec les bureaux d'études retenus pour conduire cette démarche auprès du Parc et de ses partenaires.

1.2.1.3) Dans le cadre de la fête du PNR, les [AGM étaient présents à Elven](#) le 9 juin 2018 . Nous avons pu débattre avec des élus, dont notamment le maire d'Arzon, de Séné et de Saint Avé sur « tourisme et environnement ».

### 1.2.2) Urbanisme et loi littoral de nouveau sur la sellette :

La loi ELAN, après les votes des 2 assemblées et qui est en cours d'examen par une commission paritaire mixte va-t-elle sonner le glas de la loi Littoral ?



#### LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

Les Amis du Golfe du Morbihan, en veille sérieuse après avoir écouté le député Hervé Pellois venu défendre les textes modificateurs, ont voulu faire le point, par un article sur leur site, afin d'essayer de comprendre ce qui se cache derrière les amendements qui interrogent ! [À lire ici](#) !

### **1.2.3) Les dossiers sensibles qui illustrent le débat actuel :**

**1.2.3.1)** Le PLU de Larmor-Baden enfin voté et déjà contesté notamment sur les sujets suivants :

- ✓ Berder
- ✓ Trévrass
- ✓ Classement des bois classés
- ✓ Camping de Ker-Eden

Après avoir été reçus par le commissaire-enquêteur, Les Amis du Golfe du Morbihan ont déposé des observations qui, à l'image d'autres associations déposantes, n'ont guère été prises en compte. [À lire ici](#) !

Aussi, l'Association Qualité de la Vie, venue donner quelques éclaircissements lors de notre assemblée générale, a déposé [des recours contre le PLU](#) !

**1.2.3.2)** À la pointe du Blair en Baden, la ruine a obtenu son permis de construire. Deux recours sont actuellement en cours d'instruction, aussi sans pouvoir dévoiler quoique ce soit relativement aux procédures juridiques, nous avons au cours de l'assemblée donné quelques éclaircissements sur les motivations retenues par le CA pour décider de contester.

Début janvier 2018, nous avons mis [en ligne sur notre site un document](#) récapitulant l'historique de cette affaire.

### **1.2.4) Les récentes conséquences de l'annulation du PLU de Baden, voté en 2008 :**



Permis de construire de la résidence de tourisme (Hauts de Toulvern). La CAA de Nantes (cour administrative d'appel) a confirmé le jugement du TA de Rennes (tribunal administratif) qui annule les 2 permis. Une demande d'étude d'un recours auprès du Conseil d'État a été demandée par la partie adverse.



Base nautique de Toulindac : la CCA de Nantes vient d'enterrer définitivement le projet. Une nouvelle étude plus modeste est en cours de finalisation par GMVA avec le concours de l'association des Chemins de Ronde. Les Amis du Golfe du Morbihan, rappelle que jamais ils ne se sont positionnés contre la modernisation de la base nautique, bien au contraire. Ils souhaitent juste que le projet « pharaonique » prévu soit réellement proportionné à l'activité....



#### **LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN**

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

*4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

### 1.2.5) Activités ostréicoles : nos préoccupations !



Chantiers à l'abandon : Comme cela peut se rencontrer, un « détournement » de destination est toujours un risque qu'il ne faut pas négliger.

Les Amis du Golfe du Morbihan seront toujours en veille sur ce sujet et confirment qu'ils ne sont nullement contre le développement et la pérennité des chantiers ostréicoles. Ils demandent juste une concertation sérieuse.



Nous avons eu à déplorer et à signaler de nouveau l'installation « sauvage » de poteaux électriques en béton le long des plages, notamment ici à l'Île Longue. Il semblerait que nos demandes ne soient guère prises en considération alors que les services compétents sont informés de la situation. Nous allons redoubler d'efforts et d'attention sur ces sujets cruciaux pour la préservation du littoral et l'accès aux plages !

### 1.2.6) Lutte contre le Baccharis ; réglementations, décrets, qu'en est-il ?



Guy Bézille du Collectif Anti-Baccharis est venu nous donner des éclaircissements sur les dispositifs réglementaires permettant de mettre en pratique le décret du 21/04/17 relatif au contrôle et à la gestion, de l'introduction et de la propagation de certaines espèces invasives dont nous [avons parlé sur notre site le 1<sup>er</sup> juin 2017](#).

#### Extrait diaporama présenté à l'assemblée générale :

**21 avril 2017.JORF.1er Ministre. Décret 2017-595.relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales**

1. Interdiction d'introduire 2. Contrôle (douanes) 3. Modalités de lutte (préfet)

**14 février 2018.JORF.MTES. Arrêté relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain**

Liste comprenant le baccharis halimifolia.

**22 février 2018.CODE ENVIRONNEMENT & CODE PÉNAL**

Mise en conformité avec décret et arrêté précédents pour les espèces envahissantes

L411-5 à 10 / R411-46 et 47 / L415-3 / L131-13

Est interdite l'introduction dans le milieu naturel, **qu'elle soit volontaire, par négligence ou par imprudence**, susceptible de porter préjudice aux milieux naturels, aux usages qui leur sont associés ou à la faune et à la flore sauvages



#### LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

« Art. R. 411-47. – I. – Le préfet précise par arrêté les conditions de réalisation des opérations, en particulier :

- « 1° La période pendant laquelle elles sont menées ;
- « 2° Les territoires concernés ;
- « 3° L'identité et la qualité des personnes y participant ;
- « 4° Les modalités techniques employées ;
- « 5° La destination des spécimens capturés ou prélevés.

**Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité des participants et des adhérents représentés.**

## 2) Rapport de trésorerie (présenté par Maurice Cambourieux)

Une situation financière toujours satisfaisante.

Ci-dessous, fac-similé du tableau présenté à l'assemblée générale :

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AOÛT 2018  
ETAT DES COMPTES POUR L'ANNEE 2017

DEBIT	Montant	CREDIT	Montant
• Frais de procédure	1 220.00	• SOLDE DES COMPTES	
• Internet et informatique	550.26	AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 2017 :	724.14
• Assurance	45.05	Compte dépôt	20 352.22
• Cotisations	100.00	Livret bleu	
• Frais de bureau et AG	167.59	• Recettes	3 342.00
• Frais de déplacements	313.11	Cotisations	153.86
• Frais de déplacements		Intérêts livret bleu	
• Communication et Salon	445.44	• Chèque non encaissé au	20,00
• Chèques 2016 débités en 2017		31/12/2017	
	270.55		
<b>SOLDE DES COMPTES</b>			
<b>AU 31 DECEMBRE 2017 :</b>			
• <b>Compte dépôt</b>	674.14		
• <b>Livret bleu</b>	20806.08		
<b>TOTAL</b>	<b>24592.22</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 592.22</b>

**Nombre d'adhérents 2017 cotisants : 336 contre 365 en 2016 malgré 34 nouvelles adhésions (effet positif**

**de notre présence au forum des associations de Baden et Arradon).**

**Proposition de maintenir la cotisation 2019 : 10€ individuel et 15€ pour un couple.**

**Comptes validés par notre contrôleur des comptes José Auffray.**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la trésorerie s'élevait à **21.076,36 €** et à **21.480,22 €** au 31 décembre 2017.

Les recettes de l'année correspondent aux cotisations : **3.342 €**, en augmentation par rapport à 2016 (3.244 €), aux intérêts du livret bleu **153,86 €**.

Le nombre d'adhérents ayant cotisés en 2017 est de **336 (365 en 2016, 381 en 2015, 343 en 2014, 352 en 2013, 332 en 2012, 294 en 2011)**

Le renouvellement des effectifs s'est poursuivi en 2017 (34 nouveaux adhérents et 42 suppressions).

Le fichier est mis à jour tous les ans et les adhérents n'ayant pas cotisés depuis deux ans sont radiés.

La structure des dépenses courantes est équivalente aux années précédentes. Il faut cependant noter:

- Frais de procédure pour 1220 €
- Dépenses de communication pour les 20 ans de l'Association et le reliquat des frais relatifs au Salon Respire la vie 445.44€.



### LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

*4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>

[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)

- Des frais de déplacements qui restent maîtrisés cpte tenu des modalités de remboursement (participation à de nombreuses réunions extérieures)
- La réduction importante du coût de l'assurance (45€ pour six mois au lieu de 400€ pour l'année).
- L'augmentation des tarifs postaux et de duplication est compensée par le bénéfice résultant de l'utilisation d'internet pour l'envoi de La Lettre aux Adhérents (il ne reste que 43 envois par la poste).

#### **Aperçu de la situation au 1<sup>o</sup> juillet 2018 :**

Le nombre d'adhérents au 31 juillet est de 211 (195 pour 2017).

#### **Contrôle des comptes :**

Comme les années précédentes, les comptes ont fait l'objet d'un contrôle par notre adhérent Joseph Auffray que nous remercions d'avoir bien voulu accepter cette mission.

Dans son rapport il «**certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'année écoulée ainsi que de la situation financière à la fin de l'année 2017** ».

*Fac-similé du document présenté en AG :*

#### **RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES**

**ANNEE 2017**

Conformément aux statuts et à la mission de vérification des comptes que vous m'avez confiée, j'ai examiné la comptabilité de l'année 2017.

Tous les documents: livre de trésorerie, factures, carnets de chèques, relevés bancaires, bulletins d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion ont été mis à ma disposition par le Trésorier. J'ai procédé au pointage et au rapprochement des postes de recettes et de dépenses avec les pièces justificatives.

J'ai constaté la parfaite régularité des écritures. Il n'y a pas d'observation à formuler quant à la sincérité des comptes.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'année écoulée ainsi que la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Aussi, je vous invite à donner quitus au Trésorier, Mr Maurice Cambourieux, pour la bonne gestion des comptes de l'année 2017 .

Le contrôleur aux comptes

Joseph AUFFRAY

**Quitus a été donné au trésorier à l'unanimité des participants et adhérents représentés**

### **3) Perspectives – orientations 2018/2019**



**PREFECTURE  
DU MORBIHAN**

En attente du renouvellement de notre agrément préfectoral déposé début juillet 2018 à la DDTM de Vannes.



#### **LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN**

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

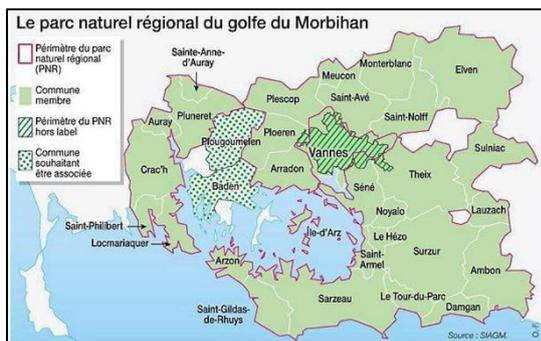
*4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>

[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)



Au sein des groupes de travail où nous sommes présents, reprise des travaux sur les nouvelles orientations du SMVM (Schéma de mise en valeur de la mer).  
En attente des calendriers.



Suivi avec attention des initiatives, travaux et prises de position du PNR.  
Continuation de notre participation au Conseil des associations.  
Être source de propositions.



Participer aux campagnes d'arrachage du Baccharis sous le couvert du Collectif anti-baccharis qui devraient reprendre d'ici peu.  
Dans quelles conditions ?

**À noter :**

une « forêt » envahit le lisière de mer à l'arrière de la plage de Locmiquel.  
des efforts sérieux ont été réalisés dans les marais de Pen En Toul sur Larmor-Baden.



Achèvement de l'actualisation en cours du document « Plages et coins de sable ».  
Reste à faire : les Îles, secteur de Séné à Port-Navalo.



**LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN**

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

*4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>

[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)



Maintenir et renforcer notre rôle d'alerte et de vigilance sur tout le Golfe et ce dans la mesure du possible à l'aide des adhérents désireux de participer activement.



**PLU de Baden :**

Participation à l'enquête publique.  
Dépôt d'observations le cas échéant.  
Suivi de la procédure.



**Quel tourisme pour le Golfe du Morbihan ?  
Extraits presse 2017 :**

« Le Golfe du Morbihan , délicate pépite , devrait attirer encore plus de monde , estiment les professionnels » (OF 5/07/17)  
« Nous avons un enjeu. La marque Golfe du Morbihan est porteuse mais il faut encore plus la dimensionner. Fidéliser, Gagner des parts de marché avec un objectif: plus de touristes français et plus d'étrangers » (OF 20/07/17, maire d'Arzon en qualité de président de Golfe du Morbihan Vannes tourisme).

En avril 2018, à l'occasion d'un conseil d'administration tenu à Sarzeau, nous avons alerté, [par presse interposée](#), sur l'arrivée de paquebots de croisières au large du Crouesty. Ce qui n'avait pas manqué « d'agacer » le maire de cette commune, qui nous en avait fait la remarque à l'occasion de la fête du PNR, tout en nous invitant à venir en débattre....



**LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN**

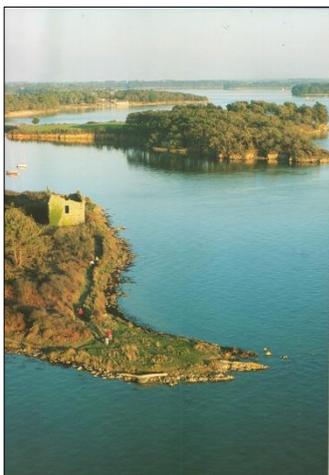
*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

*4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>

[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)



La pointe du Blair fera l'objet de toutes nos attentions dans le cadre de l'application des dispositions du permis de construire. Il a été mis en place une veille tournante. Tout est fin prêt pour engager les actions validées par le CA.



Enfin, les AGM feront entendre leur voix dans toutes les instances de GMVA où ils sont et/ou pourront être appelés à participer.

**Les orientations envisagées pour les 12 prochains mois ont été approuvées à l'unanimité des participants et des adhérents représentés**

#### **4) Renouveaulement du Conseil d'Administration**



Les statuts prévoient désormais le renouvellement par quart du conseil : Pierre de Saint-Rapt, François Lefèbvre, Patrick Ageron, à nouveau candidats, ont été réélus.

Philippe Hommais n'a pas souhaité renouveler son mandat.

L'assemblée a accueilli à l'unanimité l'arrivée d'un nouvel administrateur : Joël Créquer de Baden.



#### **LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN**

*Membre du Conseil Consultatif des Associations du PNR.*

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan 4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51*

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>  
[admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org)